

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



Journée d'information et d'échanges sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal

20 juin 2016, Pavillon de l'Eau – Paris, France
Amadou Diallo, Coordonnateur de la CC PEPAM



Hydraulique rurale

Sources		Horizon	Montant	
Collectivités Locales	H PEPAM		3 000 000 000,00	
	PEPAM		13 700 000 000,00	
Total Collectivités Locales			16 700 000 000,00	4,5%
Etat	H PEPAM		52 235 000 000,00	
	PEPAM		52 584 074 001,00	
Total Etat			104 819 074 001,00	28,0%
prêt	H PEPAM		60 000 000 000,00	
	PEPAM		70 472 487 703,00	
Total prêt			130 472 487 703,00	34,9%
subvention	H PEPAM		24 500 000 000,00	
	PEPAM		97 816 583 874,00	
Total subvention			122 316 583 874,00	32,7%
Total général			374 308 145 578,00	



147 pays¹ ont atteint la cible OMD pour l'eau potable

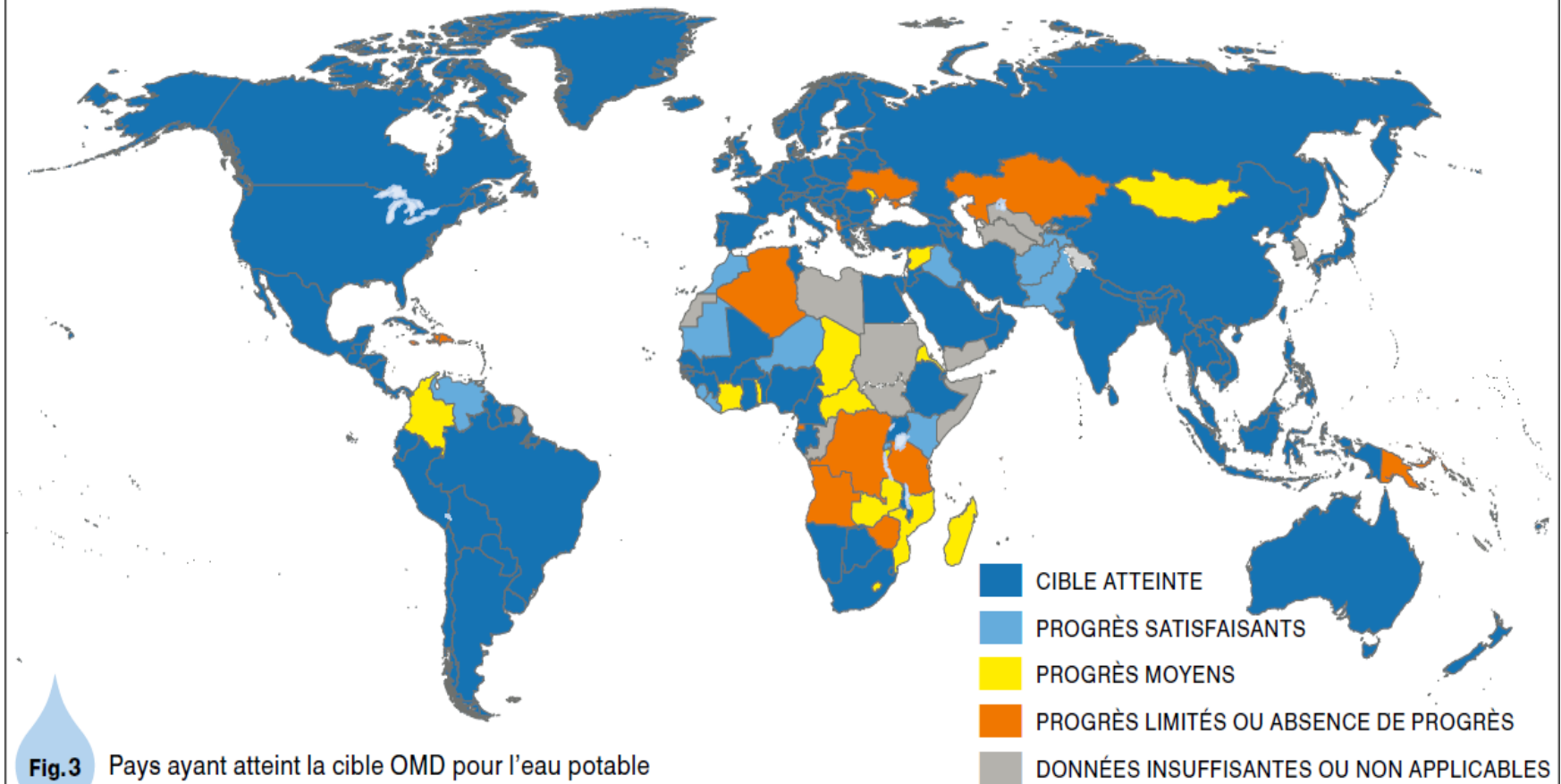


Fig.3 Pays ayant atteint la cible OMD pour l'eau potable

Taux d'accès global à l'eau potable de **87,2%** au 31 décembre 2015 contre 86,6% en 2014

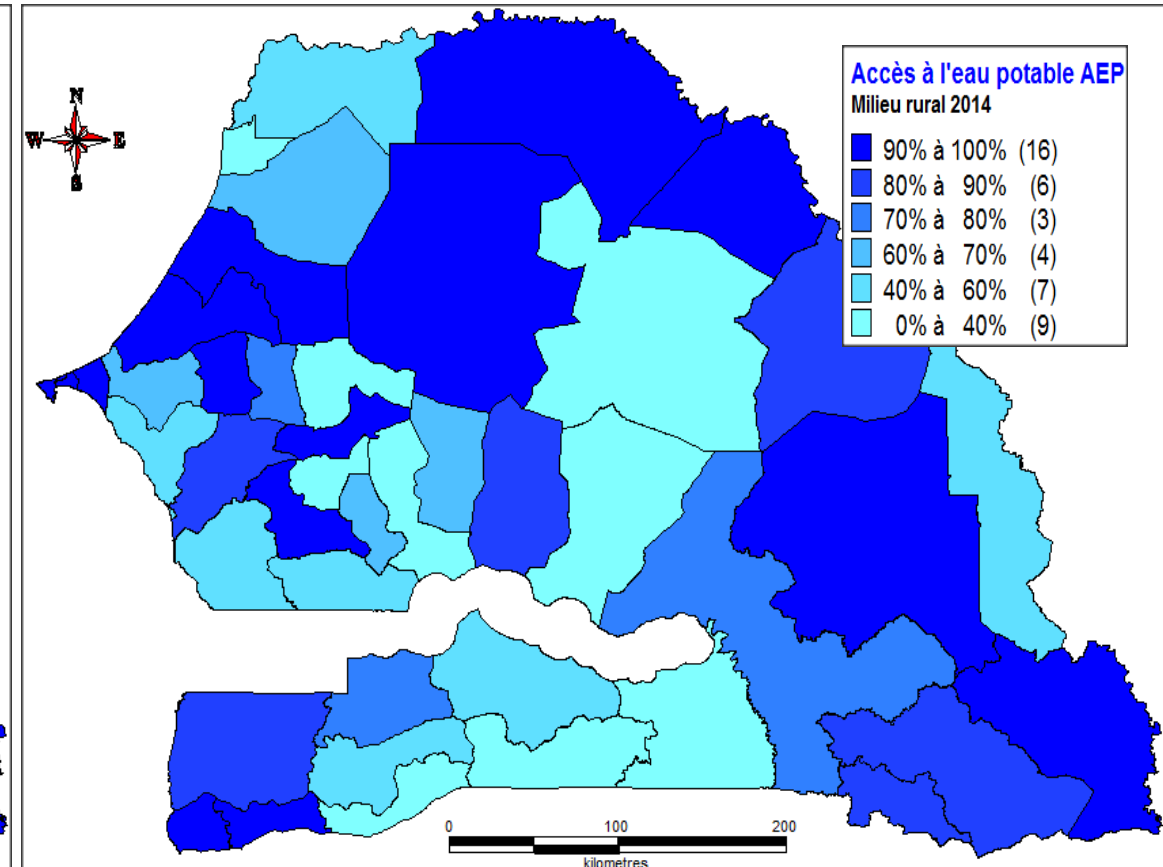
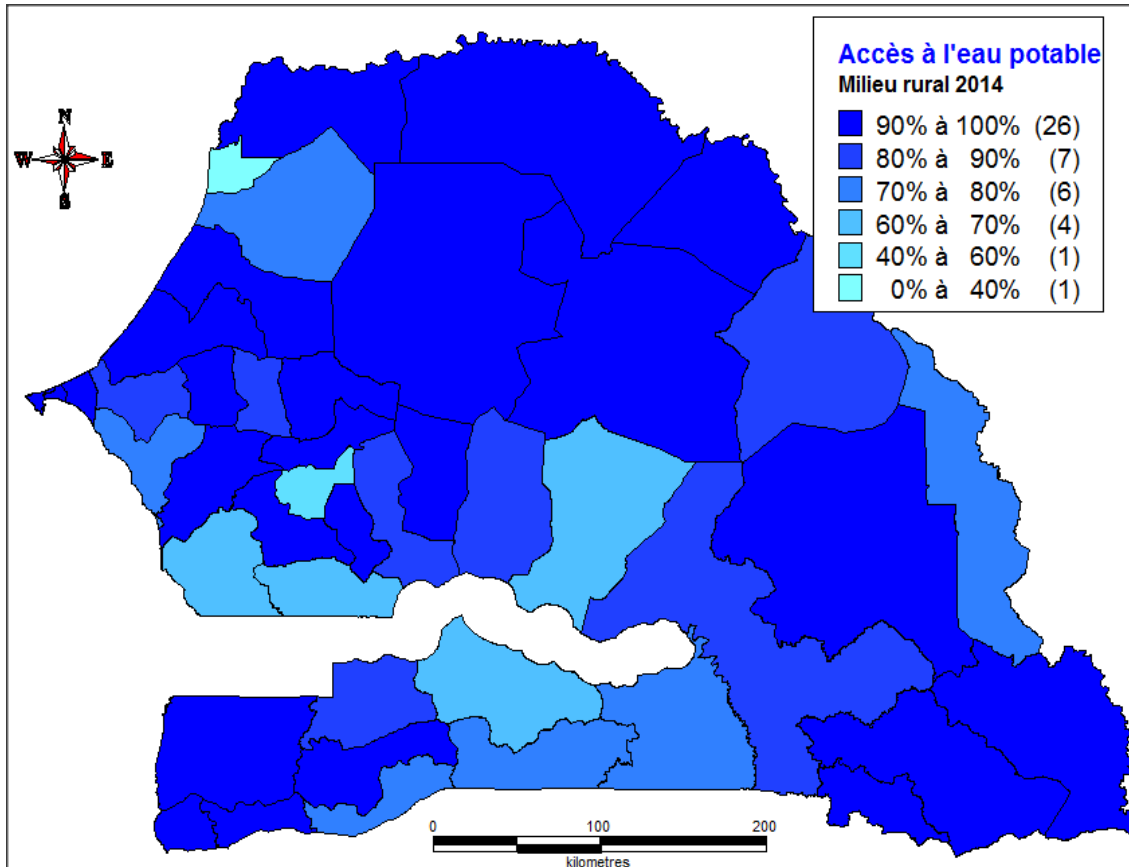
Hausse de 3,1 points du taux d'accès global par rapport au 31 décembre 2013

Taux d'accès par AEP de **74,0%** au décembre 2015 contre 69,85% en 2014

Hausse de 4,15 points du taux d'accès par AEP par rapport au 31 décembre 2013

59 forages, 38 châteaux d'eau et 36 réseaux d'adduction d'eau multivillages en 2014

56 forages, 2 châteaux d'eau et 3 réseaux d'adduction d'eau multivillages réalisés en 2015



Taux de couverture géographique globale se situe à **73,8% en 2015**

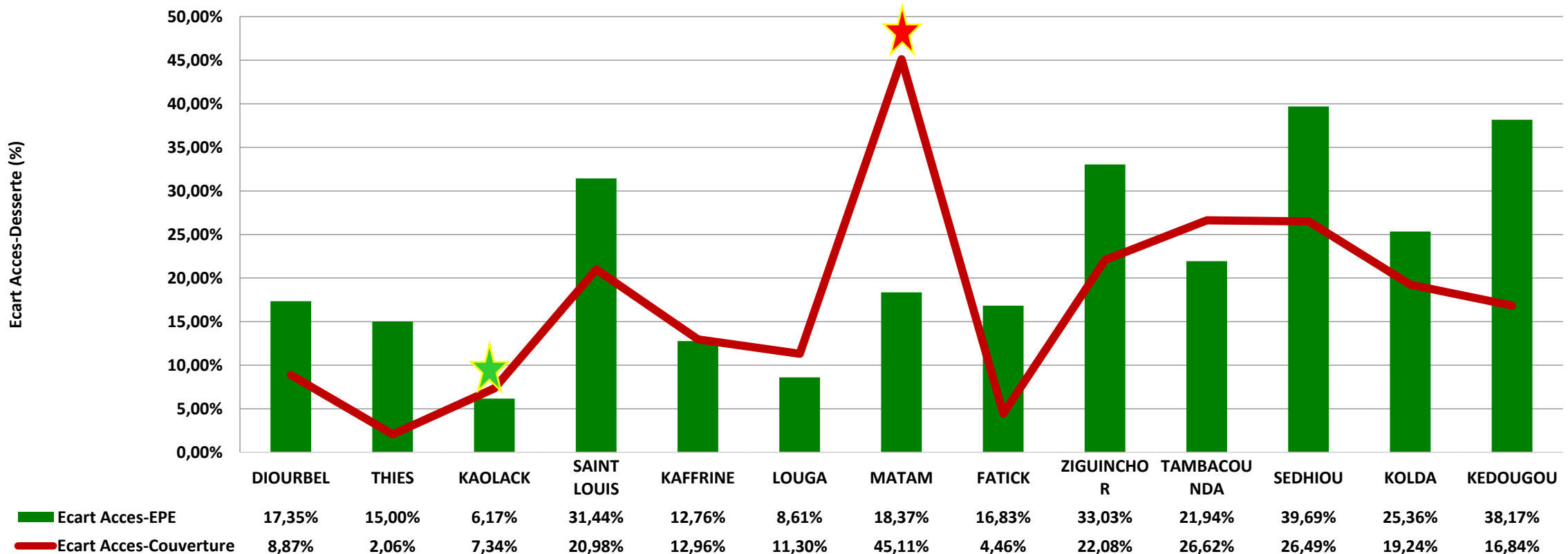
11.802 localités en milieu rural disposent au moins d'un point d'eau moderne

Taux de couverture géographique par AEP qui est passé de 54,69% en 2014 à **58,3%**

42% des localités sans accès à l'eau par adduction : effet de concentration trop forte

Critères de planification des investissements : **écarts Accès-couverture / Accès-desserte**

Distribution par région des ratios d'évaluation de l'efficacité de la planification des investissements 12-2014



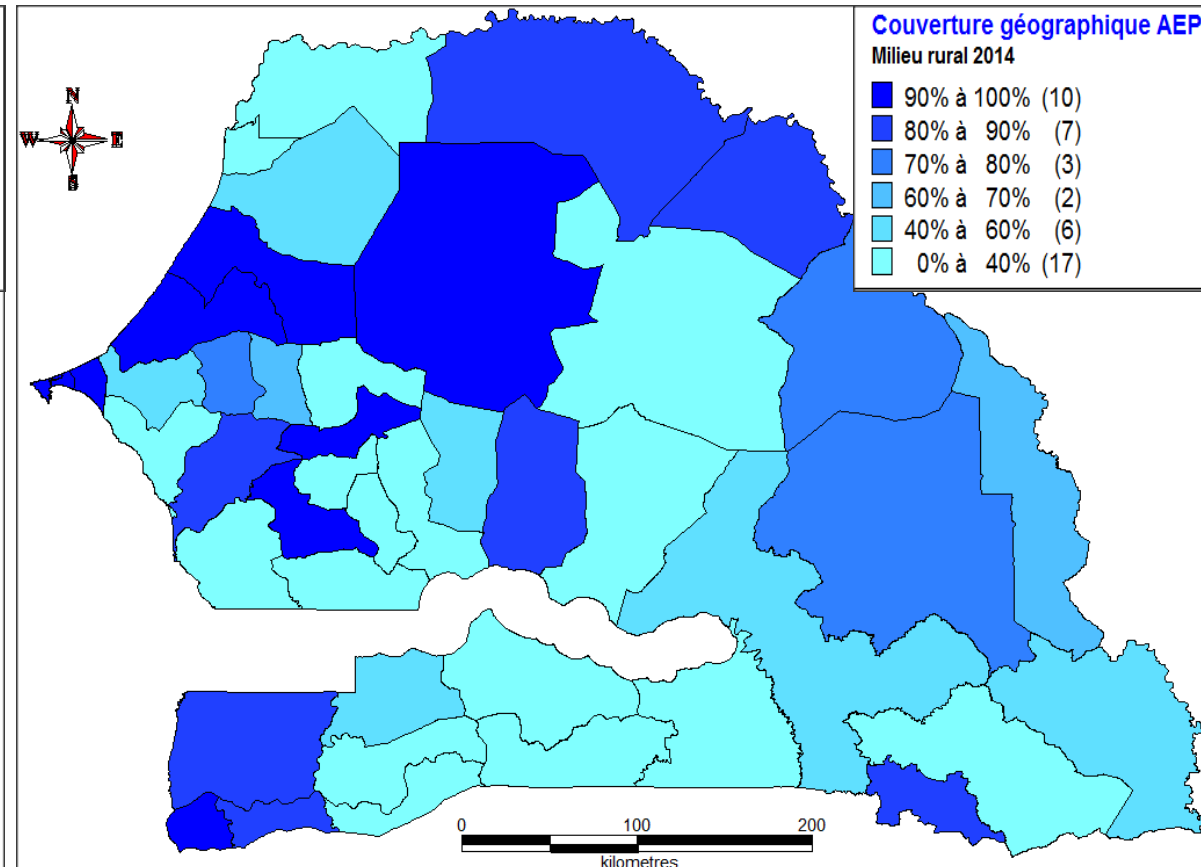
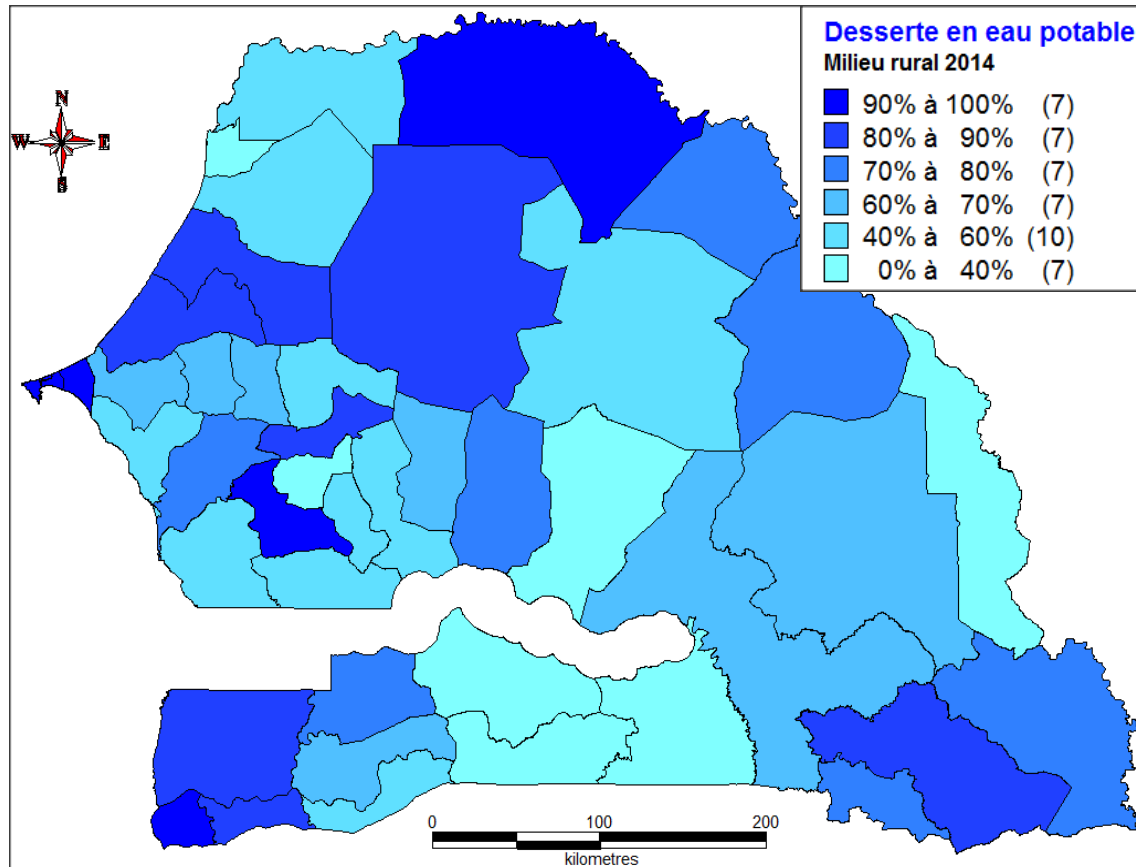
Taux de couverture géographique globale se situe à **73,8% en 2015**

11.802 localités en milieu rural disposent au moins d'un point d'eau moderne

Taux de couverture géographique par AEP qui est passé de 54,69% en 2014 à **58,3%**

42% des localités sans accès à l'eau par adduction : effet de concentration trop forte

Critères de planification des investissements : **écarts Accès-couverture / Accès-desserte**



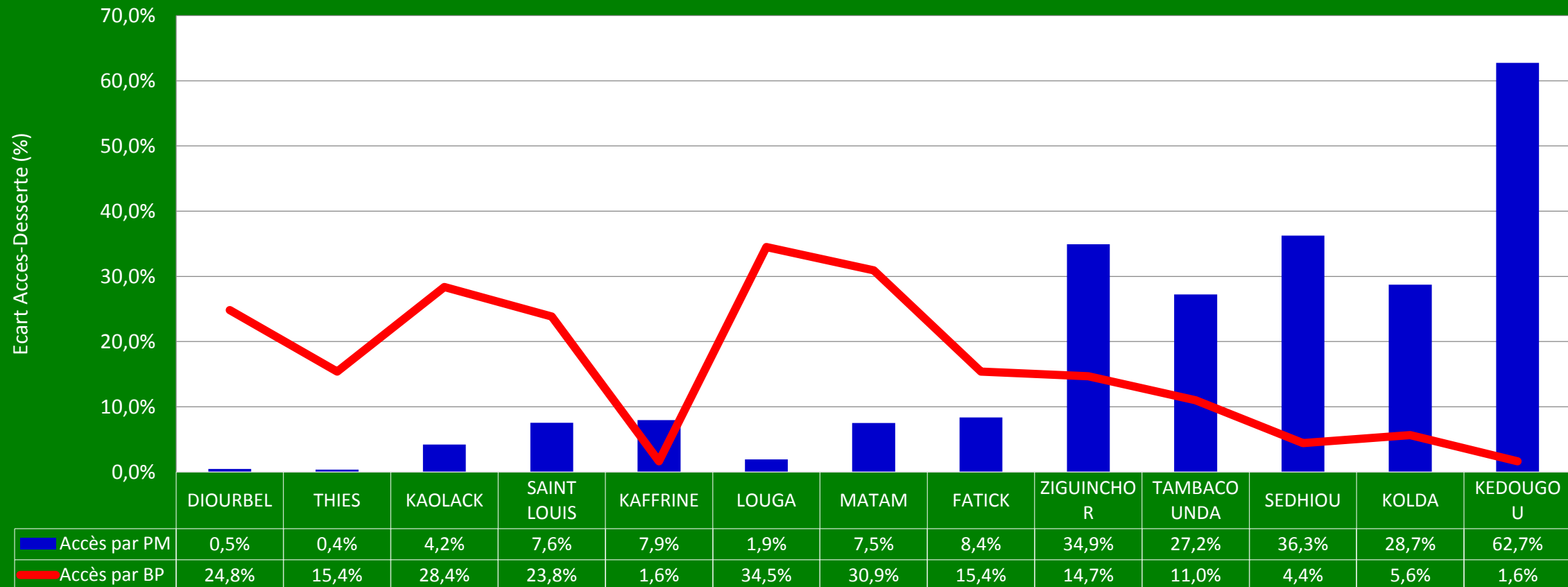
Très bonne amélioration du taux d'accès par BP : **21,4%** des personnes (**38%** si ménages)

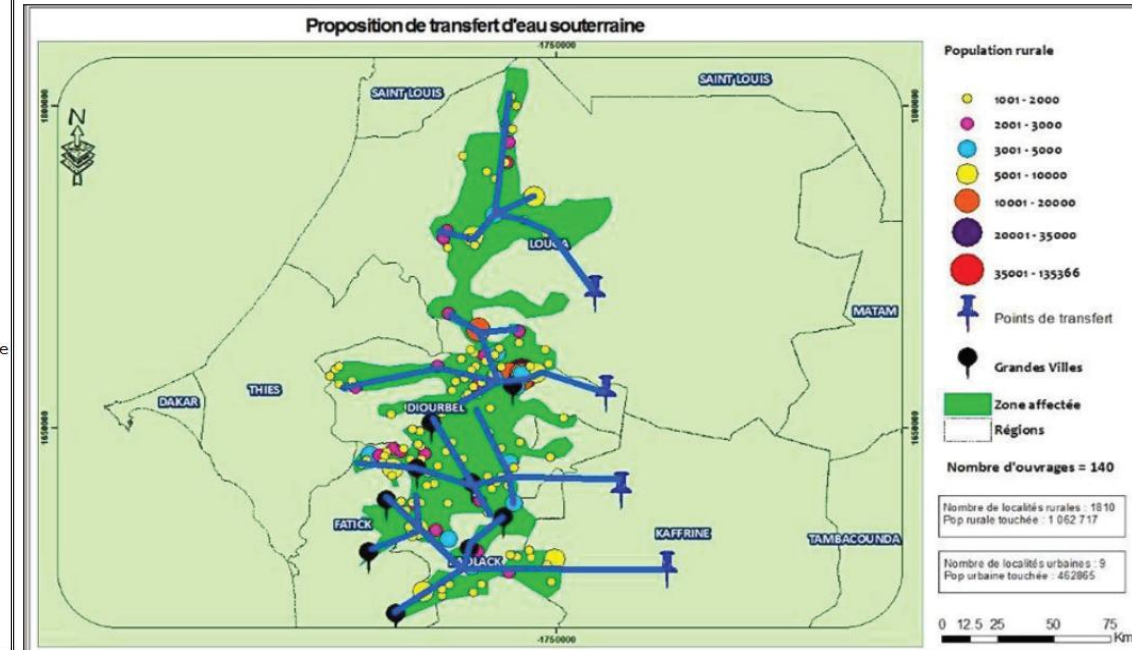
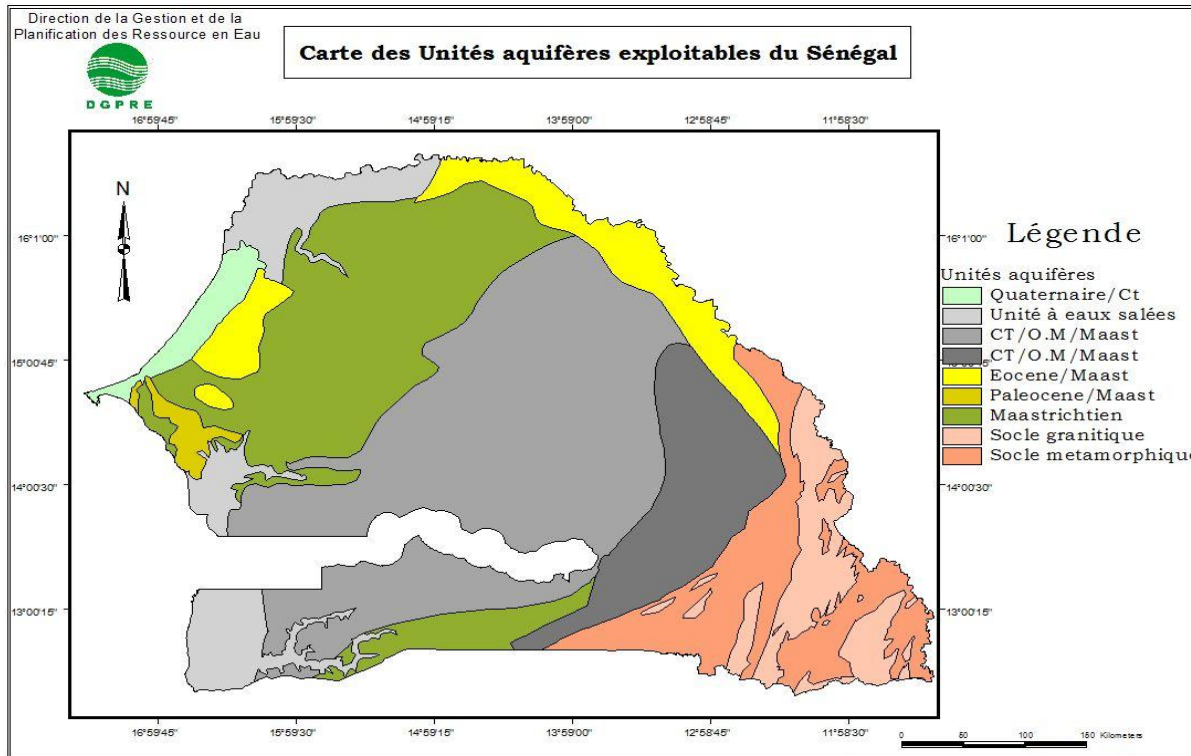
Indicateur de **viabilité financière des points d'eau** (*consommation spécifique + élevée*)

Forte réduction du taux d'accès par puits modernes : **12,5% en 2015** (mais élevé dans la Zone Sud)

Compétition des ressources alternatives (puits) : *contraintes à la rentabilité des futurs DSP*

Analyse de la distribution par région des taux d'accès par puits modernes et par branchements privés - 12/2014





Etude stratégie nationale qualité des eaux finalisée en 2015 (financement BAD)

Milieu rural : 1.062.000 personnes touchées par des teneurs en **fluor et sel** > normes OMS

Milieu urbain : 417.000 personnes touchées par des teneurs en **fluor et sel** > normes OMS

Besoin de **47 milliards FCFA** pour résoudre les problèmes identifiés

3 milliards FCFA dans une phase d'urgence avec système membranaire

Quid des **coûts d'exploitation** (réf : système de défluoruration de Thiadiaye)

**Impact excès de fluor et
sel : 6% dans le
périmètre urbain et 18%
pour le périmètre OFOR**



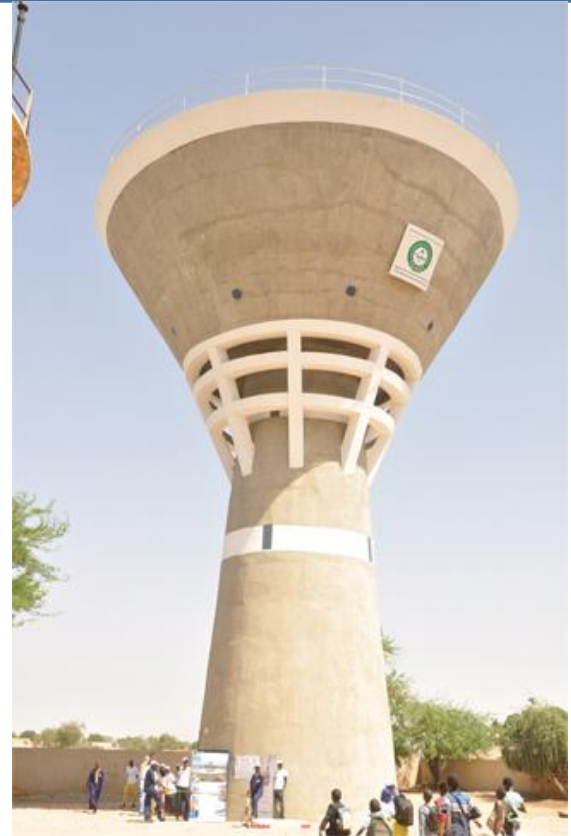
- la **durée de vie moyenne des forages** à forte concentration en fer est **2,5 fois plus courte** que pour les forages sans fer ;
- **Maintenance 8 fois plus coûteuse** au-delà de **3mg/l** que sur les ASUFOR sans fer ;
- Pertes d'eau et baisses de débits (blocage des compteurs ou détérioration ouvrages de captage).

Source : étude ADOS 2015 – région de Matam



D'autres formes de pollution de l'eau également notées : **rejets industriels** (Lac de Guiers), **activités d'orpaillage** (zones de Kédougou), **mauvais assainissement** des établissements humains riverains de certains plans d'eau, etc.

Hydraulique urbaine



Hydraulique urbaine

Sources	Horizon	Montant	
Etat	H PEPAM	8 000 000 000,00	
Total Etat		8 000 000 000,00	1,7%
prêt	H PEPAM	418 550 474 157,33	
	PEPAM	33 783 420 436,00	
Total prêt		452 333 894 593,33	94,8%
SONES	H PEPAM	3 200 000 000,00	
	PEPAM	1 219 043 541,96	
Total SONES		4 419 043 541,96	0,9%
subvention	H PEPAM	6 550 000 000,00	
	PEPAM	5 643 535 623,43	
Total subvention		12 193 535 623,43	2,6%
Total général		476 946 473 758,72	



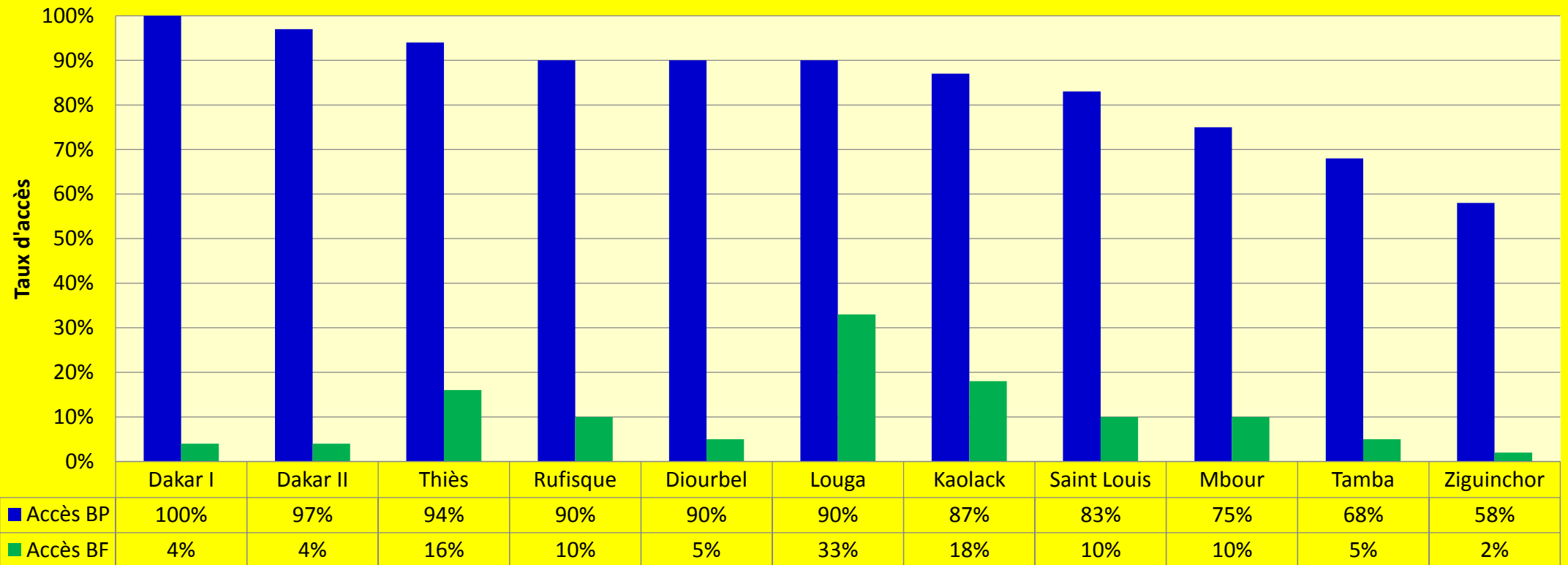
Population totale de **6.541.504 personnes en 2015** avec 3.360.728 pour la région de Dakar incluant Rufisque et 3.180.776 pour les autres centres urbains

Taux d'accès par branchement dans le périmètre affermé se stabilise, en décembre 2015, à **88,9%** avec **96,2%** pour la région de Dakar et **81,3%** pour les autres centres urbains

Taux d'accès global à l'eau potable se maintient à **98%** sur le périmètre affermé

Taux d'accès par bornes-fontaines s'élève à **9%** avec 4,0% pour la région de Dakar, 10% pour Rufisque et 13% pour les autres centres urbains.

Taux d'accès à l'eau dans le périmètre urbain - décembre 2014

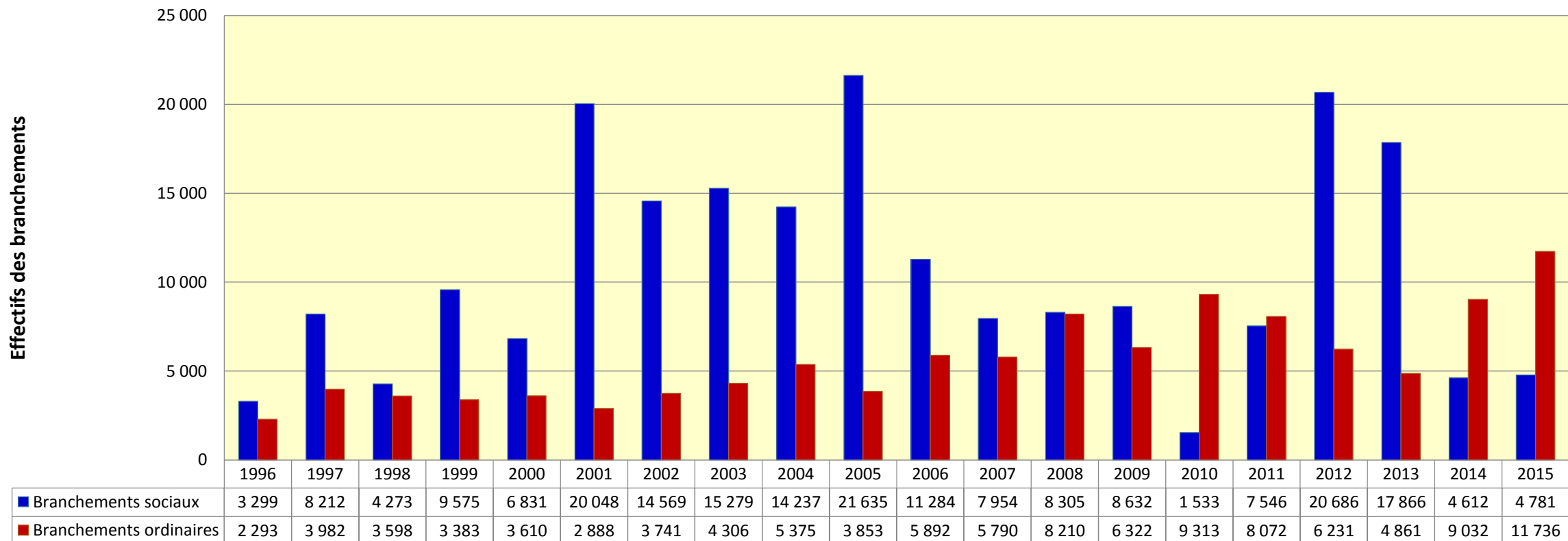


Nombre de branchements sociaux réalisés en 2015 est de **4.781 unités**, contre 4.612 unités en 2014 et 17.866 en 2013

A contrario, les branchements ordinaires posés durant l'année 2015 est de **11.736 unités**

Risques de **décélération de l'accès** si les tendances se maintiennent et problèmes d'inclusion

Evolution des réalisations de branchements dans le périmètre. 1996-2015



production totale d'eau a été de **172,27 millions m³** contre une prévision annuelle de 169,7 millions m³, soit 110% de réalisation

Hausse de 7,36 millions m³ (la production était de 164,8 millions m³ en décembre 2014)

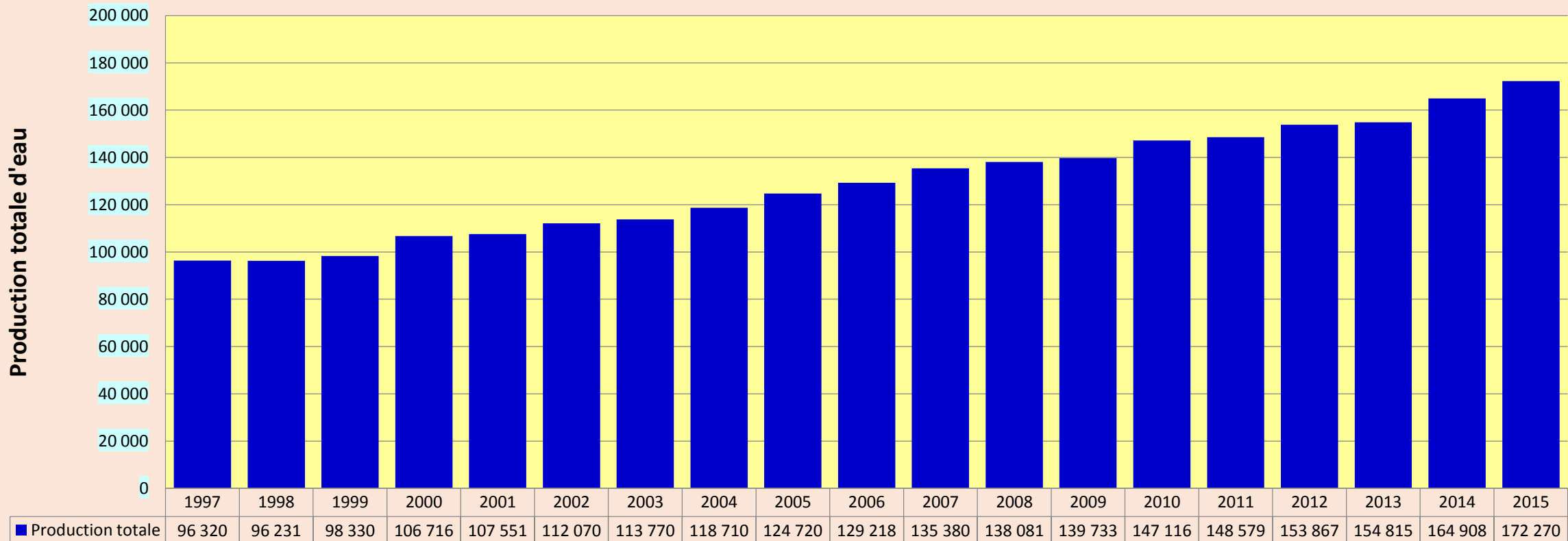
Le système d'alimentation en eau (AEP) de Dakar, la production a atteint **124,2 millions m³** contre 118,6 millions m³ en 2014

Hausse de 4,7% par rapport à 2014, correspondant à **5,6 millions m³**

Tendance à la saturation des installations AEP de Dakar (*Mékhé tourne à presque H24*)

Augmentation de la production : **Programme d'urgence** (16 forages), **Gnith** (38.422 m³/j) et **KMS** (126.962 m³/j)

Evolution de la production d'eau par la SDE - périmètre SONES 2015



Rendement de réseau est établi à **80,11%** au 31/12/2015 contre 79,91% en 2014 et

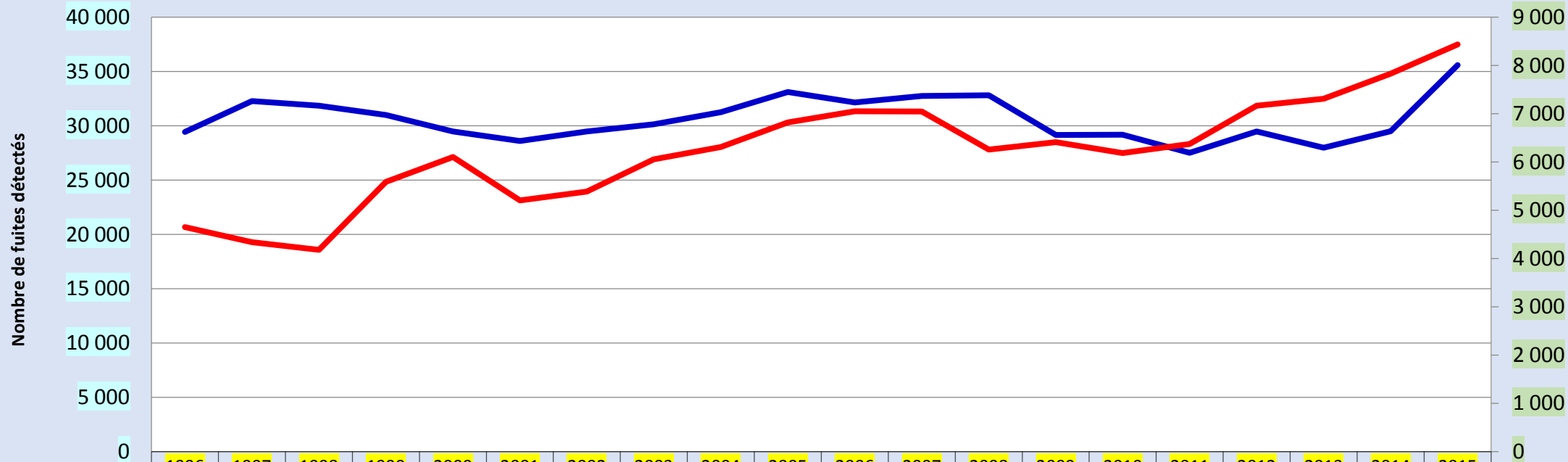
Ces taux restent toujours inférieurs au rendement contractuel de 85%

Fuites sur branchements : **31.591 en 2015** ; soit une progression relative de 7% par rapport

Fuites sur réseau : **8.433 en 2015** ; soit une progression relative de 8% par rapport à 2014

Améliorer le rendement de réseau : réduire les pertes techniques et commerciales
& renouveler les anciens réseaux dans les quartiers anciens de Dakar

Evolution des fuites d'eau sur réseau et branchements - 1996 à 2015



— Fuites sur branchements	29 431	32 278	31 856	31 002	29 478	28 614	29 479	30 152	31 266	33 123	32 148	32 761	32 820	29 163	29 177	27 521	29 480	27 977	29 501	35 591
— Fuites sur réseau	4 652	4 341	4 180	5 591	6 105	5 206	5 387	6 055	6 313	6 820	7 051	7 047	6 258	6 411	6 184	6 375	7 165	7 313	7 833	8 438

Une situation financière stable avec un léger ajustement du prix de l'eau après **un gel des tarifs (sauf Administration) sur une période de 23 ans.**

Catégorie	Tarif HT 1 ^{er} bim 2011	Tarif HT 2 ^{ème} bim 2015	var
Abonnés domestiques : Compteur diamètre 15 mm			
TS = de 0 à 20 m ³ /bim	179,37	186,55	4,00%
TP = de 21 à 40 m ³ / bim	579,03	631,14	9,00%
TD = Plus de 40 m ³ /bim	601,51	655,65	9,00%
Abonnés non domestiques			
Tranche unique: administration centrale	1 868,88	1 868,88	0,00%
Tranche unique: Autres abonnés non domestiques	601,51	655,65	9,00%
Bornes Fontaines			
Tranche unique	219,31	239,05	9,00%
Maraîchers			
avec Quota = de 0 à Q	94,42	102,92	9,00%
avec deux fois Quota = de Q à 2*Q	428,72	467,31	9,00%
hors Quota = Plus de 2*Q	601,51	655,65	9,00%

DESIGNATION	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	Evolut°
Travaux, services vendus	15 759 151 113	16 344 380 180	19 483 350 525	19%
Produits accessoires	127 421 721	99 529 959	118 473 182	19%
CHIFFRE D'AFFAIRES	15 886 572 834	16 443 910 139	19 601 823 707	19%

Assainissement rural





Seulement 95 pays ont atteint la cible OMD pour l'assainissement

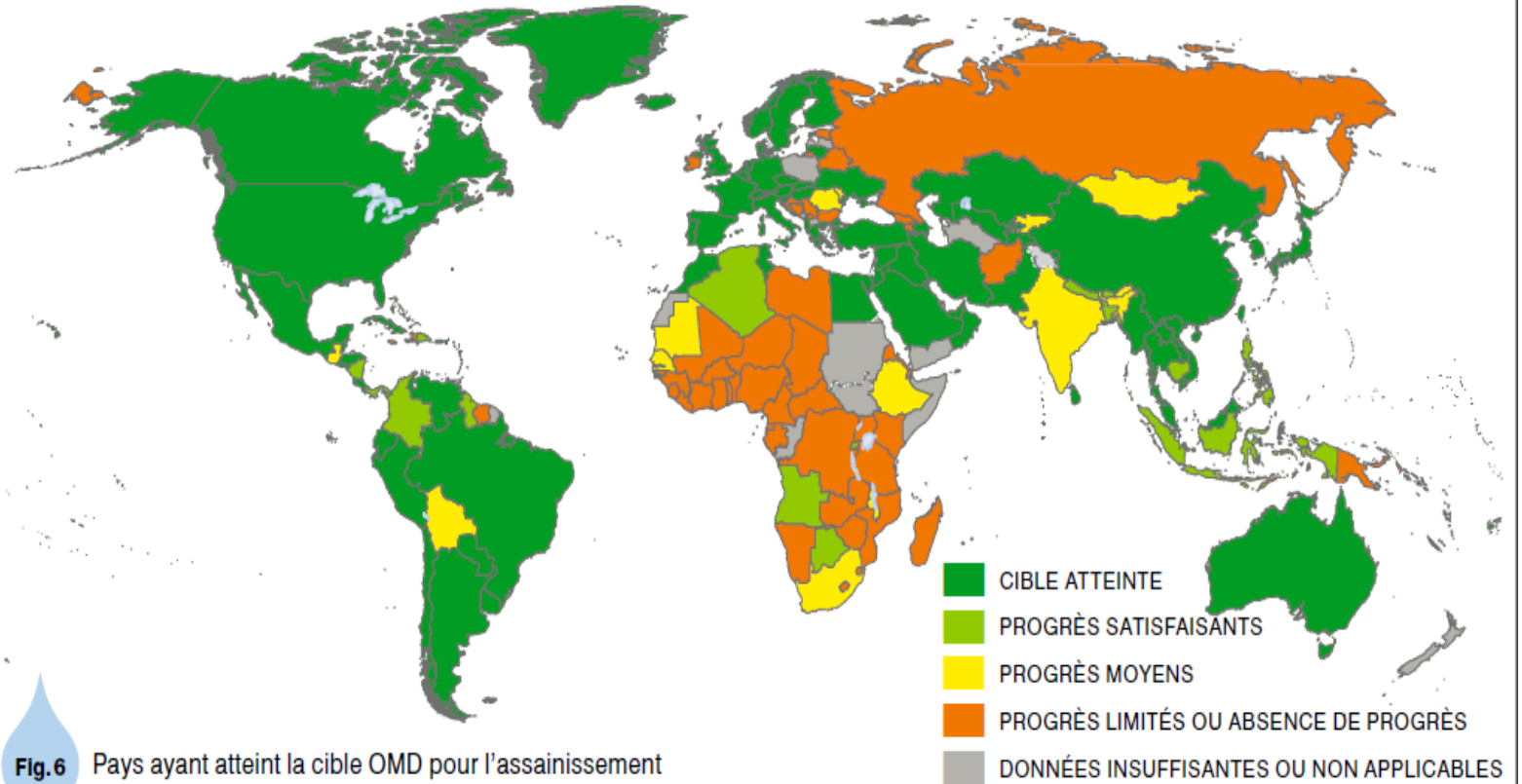
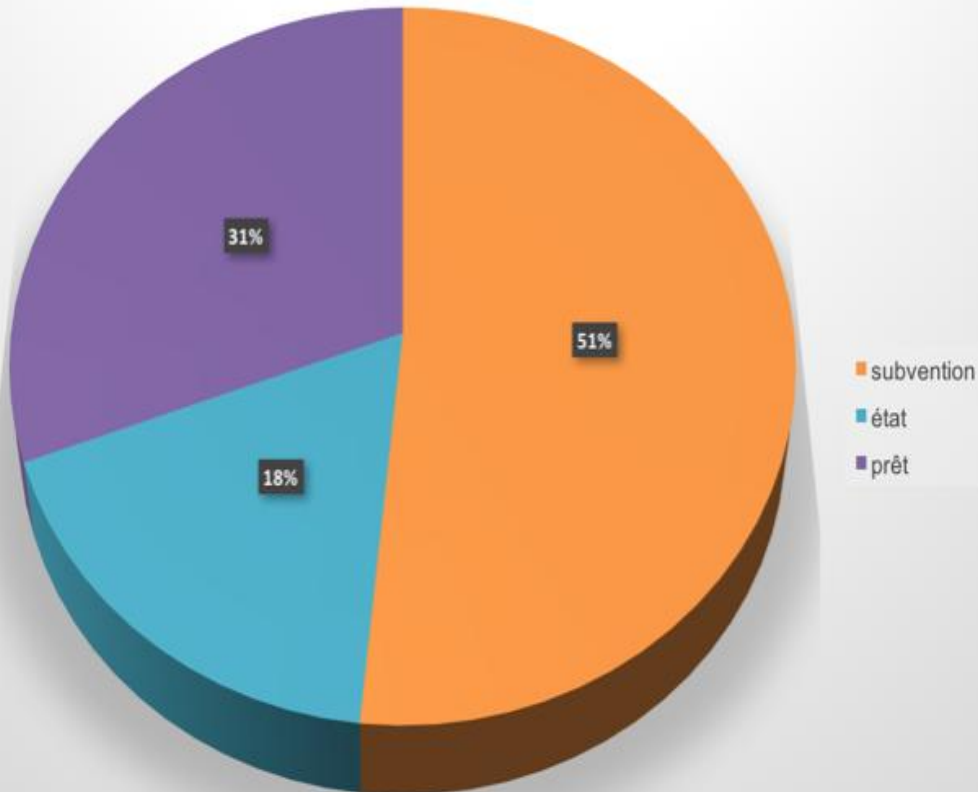


Fig. 6 Pays ayant atteint la cible OMD pour l'assainissement

Mobilisation des financements

Répartition des financements mobilisés du sous secteur de l'assainissement rural entre 2005 et 2015



La période 2005-2015 est marquée par une majorité des subventions (52%) par rapport aux prêts (31%). La part mobilisée par l'Etat se à 18% du montant total mobilisé.

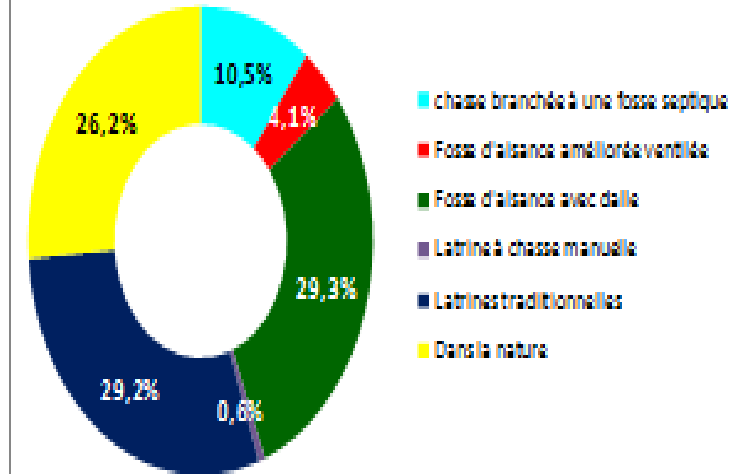
Sous-secteur	Source	Montant	%
Assainissement rural	Subvention	31 196,1	52%
	Etat	10 693,0	18%
	Prêt	18 580,9	31%
Total mobilisé 2005-2015		60 470,0	100%

Sur les 60,47 milliards mobilisés, 75% ont été décaissés et 25% sont en cours d'exécution

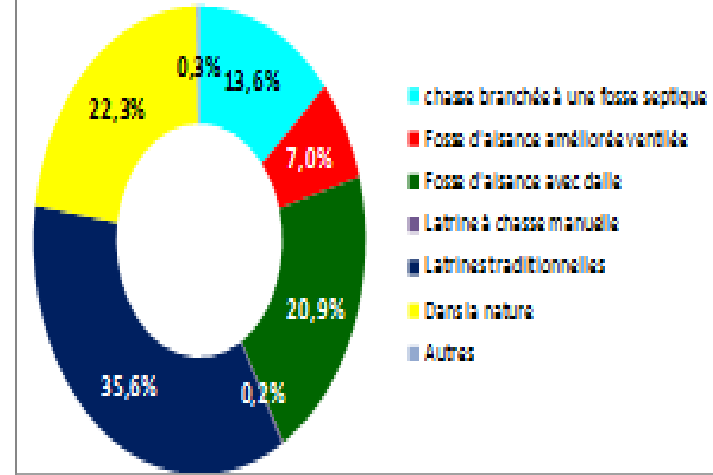
Développement de l'accès à l'assainissement

Sur la base des résultats Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue), le taux d'accès des populations rurales à des installations sanitaires améliorées s'établit en 2014 à 38,7%. En 2015, les résultats provisoires de la même source ont permis d'établir ce taux d'accès à **36,7%** ; soit une baisse de deux points par rapport à l'année 2014

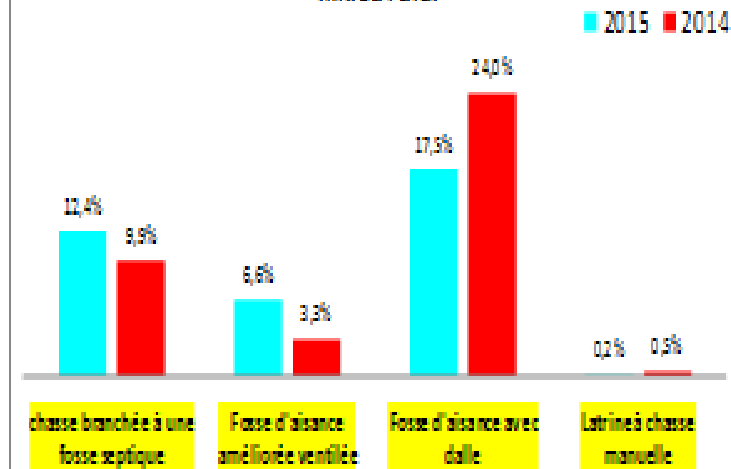
Accès global à l'assainissement rural 2014



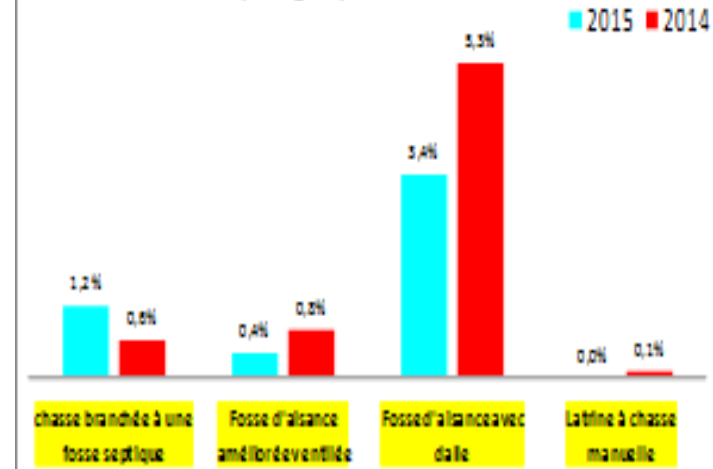
Accès global à l'assainissement rural 2015



Evolution de l'accès amélioré à l'assainissement en milieu rural



Evolution de l'accès à l'assainissement (avec toilettes partagées) en milieu rural

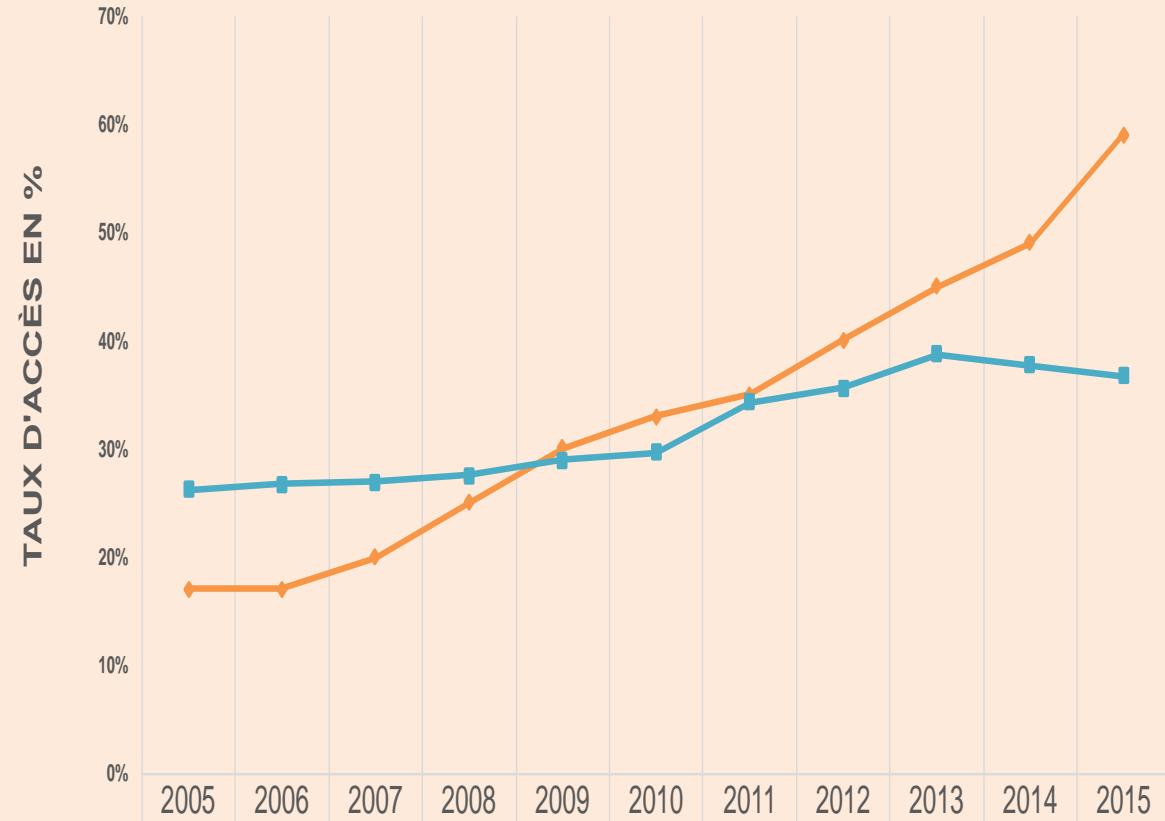


Développement de l'accès à l'assainissement

Cumul des réalisations dans le sous-secteur de l'assainissement rural depuis l'année 2005:

- 102.609 latrines soit **32,6%** de l'objectif de 315.000 OI prévus
- 2 469 édicules publics soit **73,5%** de l'objectif de 3360 édicules publics ciblés.

EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT RURAL ENTRE 2005 ET 2015

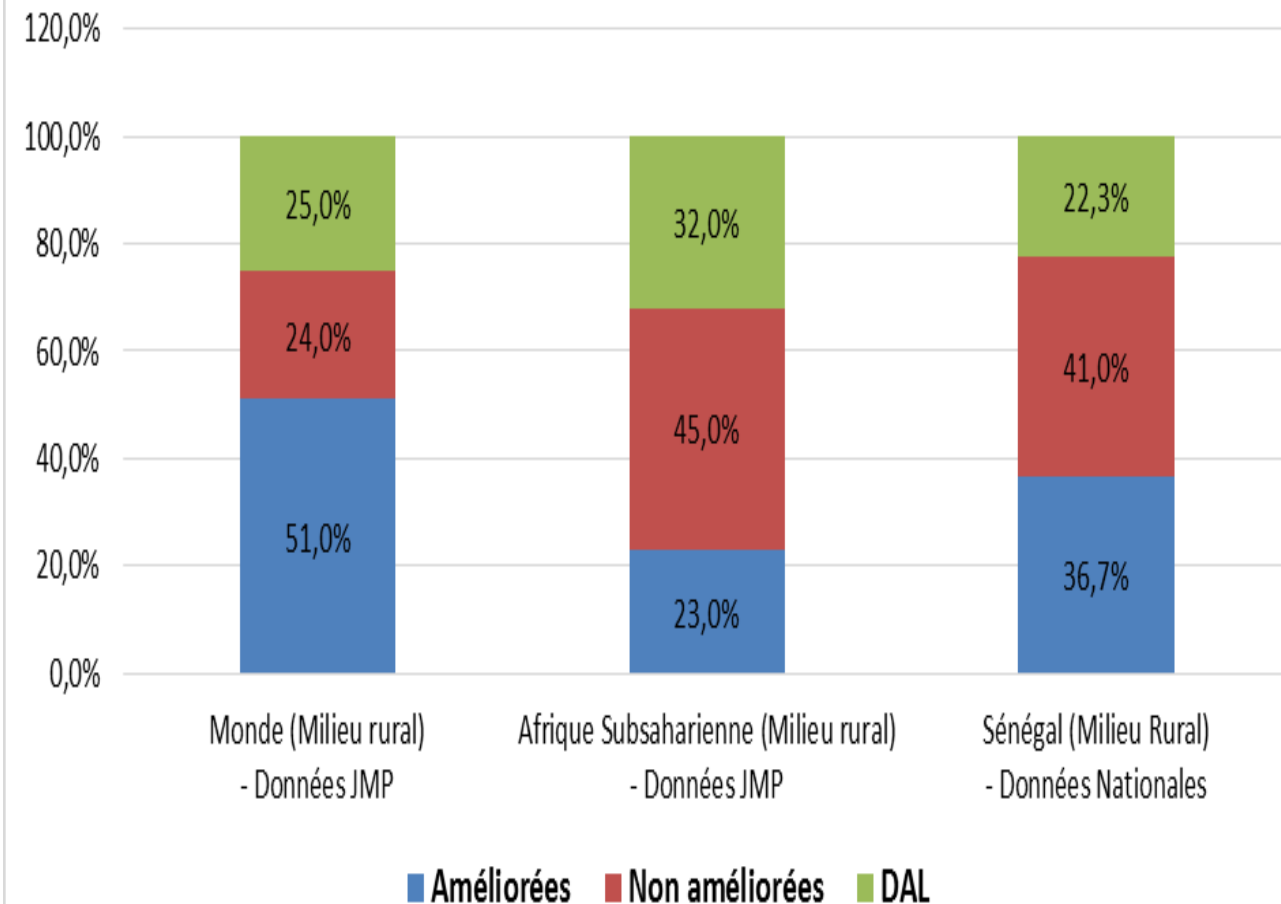


◆ Taux d'accès assainissement rural (Objectif)	17,0%	17,0%	20,0%	25,0%	30,0%	33,0%	35,0%	40,0%	45,0%	49,0%	59,0%
■ Taux d'accès assainissement rural (Réalisation)	26,2%	26,7%	26,9%	27,5%	28,9%	29,6%	34,3%	35,6%	38,7%	37,7%	36,7%

Analyse du niveau d'accès par rapport à la sous-région et au Monde

- ✓ Taux d'accès:
 - supérieur de 14 points par rapport à la moyenne sous régional (37% contre 23%)
 - mais reste **très inférieur à la moyenne mondiale** (51% contre 37%).
- ✓ La défécation à l'air libre est passée de 39% en 2006 à 22% en 2015.

Situation de l'Accès aux installations d'assainissement
Sénégal Vs Monde Vs Afrique Subsaharienne



Plan d'actions de la Nouvelle stratégie d'assainissement rural

Le Plan d'Action de mise en œuvre de la SNAR est bâti autour des trois axes suivants :

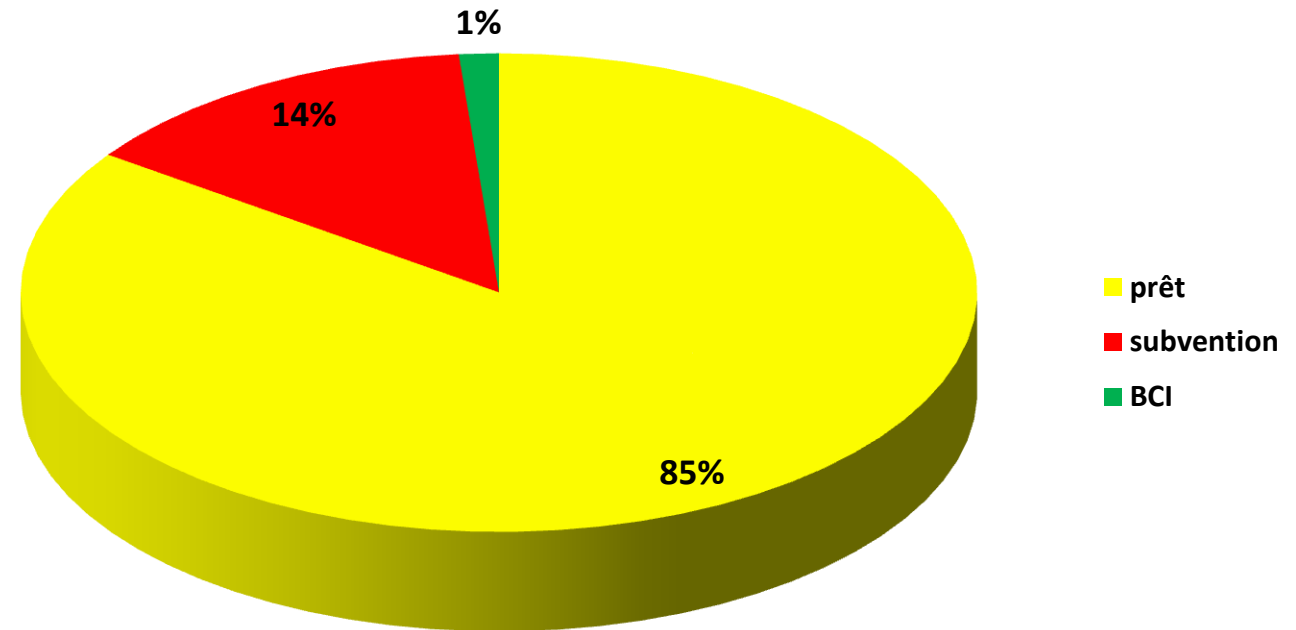
- **l'établissement des conditions cadre,**
- **la génération de la demande et le développement de l'offre en quantité et qualité,**
- **et l'identification de mécanismes de financements durables.**

Assainissement urbain



Répartition des financements mobilisés et prévisibles du sous-secteur de l'assainissement urbain-décembre 2015

La situation des financements acquis en fin 2015 s'élève à **249,1 milliards FCFA** dont **86,4 milliards FCFA** exécutés en fin 2015 et **162,7 milliards** en **cours d'exécution** soit un taux de mobilisation de **113 %**



Sur la base de l'enquête EDS-MICS 2014 le taux d'accès de la population à un **assainissement dit amélioré** (excluant les installations partagées) en milieu urbain est estimé en 2014 à 67%. En incluant les installations partagées, on obtenait pour la même année un taux brut de **87,5%**. Les données provisoires de la même source indiquent que le taux brut a très légèrement évolué pour atteindre **88,1% en 2015** ; par contre il a été observé une baisse du taux d'accès à l'assainissement amélioré qui passe à **62,2%**.

Rubrique	Unité	Cible à l'horizon 2015	Réalisation entre 2005 et 2015	% de réalisation opérations achevées	% de réalisation avec opérations en cours
Assainissement Collectif					
Longueur réseau eaux usées	Km	801	676	84%	146%
Capacités de traitement des eaux usées	m3/jour	94 242	10 920	12%	100%
Nombre de branchements	U	92 400	56 454	61%	92%
Assainissement Autonome					
Nombre de systèmes autonomes	U	135 300	47 835	35%	36%
Nombre d'édicules publics	U	160	348	218%	218%
Financement					
Coût PI composante Assainissement Urbain	Million F CFA	220 600	86 392	39%	113%
Ménages ciblés					
Nombre de ménages	U	241 523	117 471	49%	64%

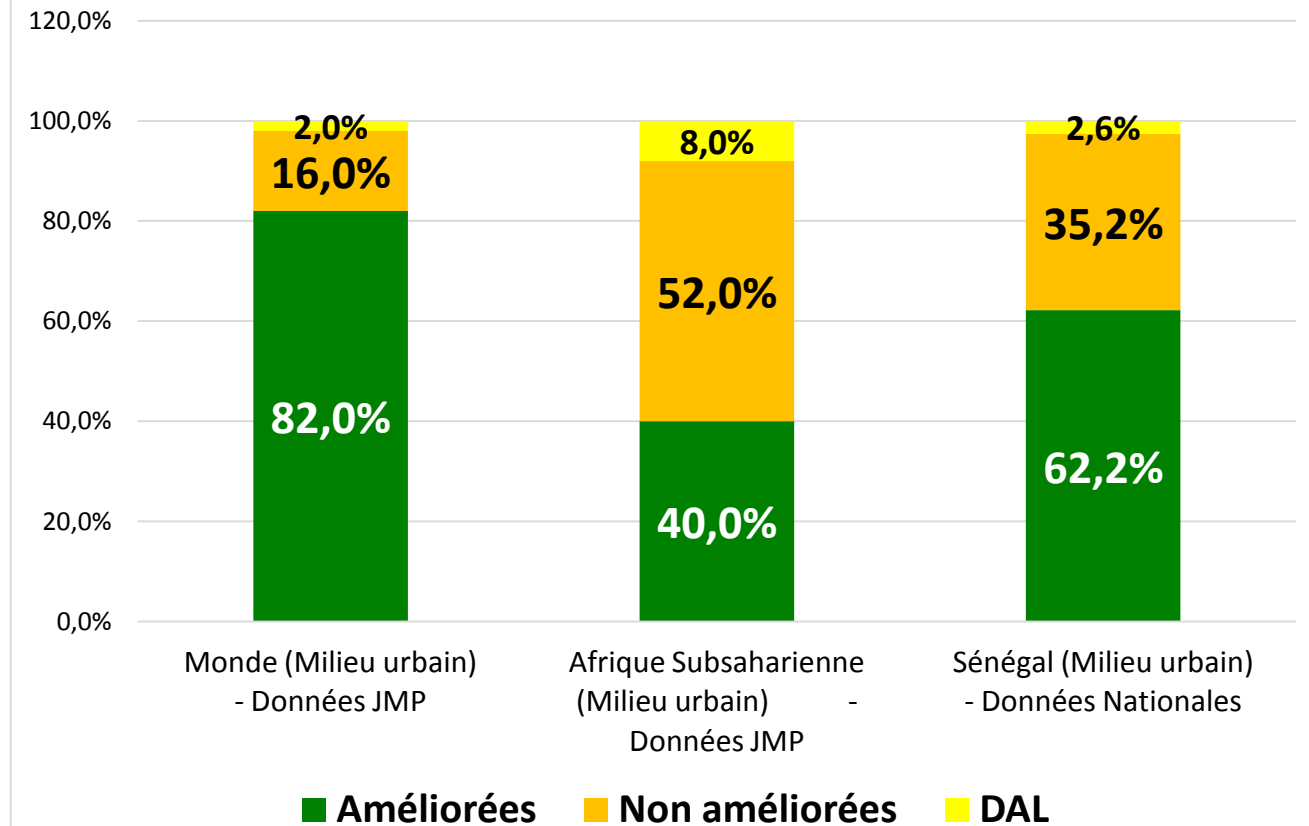
Analyse du niveau d'accès par rapport à la sous-région et au Monde

✓ Taux d'accès:

- supérieur de 22 points par rapport à la moyenne sous régionale
- mais inférieur de 20 points par rapport à la moyenne mondiale.

✓ La défécation à l'air libre est passée de 4% en 2006 à 2,6% en 2015.

Situation de l'Accès aux installations d'assainissement
Sénégal Vs Monde Vs Afrique Subsaharienne



Les Objectifs du Développement Durable (ODD): 17 objectifs, 169 cibles



Des OMD aux ODD

Eau et assainissement : OMD

- Total: 8 objectifs, 21 cibles
- 1 cible dans l'objectif "assurer un développement durable"
- 2 indicateurs clés : l'eau et l'assainissement
- Avant tout pertinents pour les pays à bas revenu
- Suivi au niveau global (JMP), (enquêtes ménages conduites par les Inst. Nat. de Stat.)

Eau et assainissement : ODD

- Total de 17 objectifs, 169 cibles
- **8 cibles dans l'objectif "Eau, assainissement et gestion durable des ressources"**
- 11 indicateurs clés, de nombreux sous-indicateurs
- Pertinents pour tous pays
- Suivi par les autorités nationales, rapportant aux niveaux régional et global

Objectif 6: « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »



Moyens de mise en œuvre



Objectif 6: « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »



6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

Cible 6.1: Accès à l'eau potable

*Indicateur 6.1.1 : Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable **gérés en toute sécurité (GTS)***

Population utilisant une source d'eau de boisson améliorée :

- Située sur place,
- Disponible au besoin et
- Libre de contamination fécale et de produits chimiques prioritaires (Arsenic, Fluor, ...)

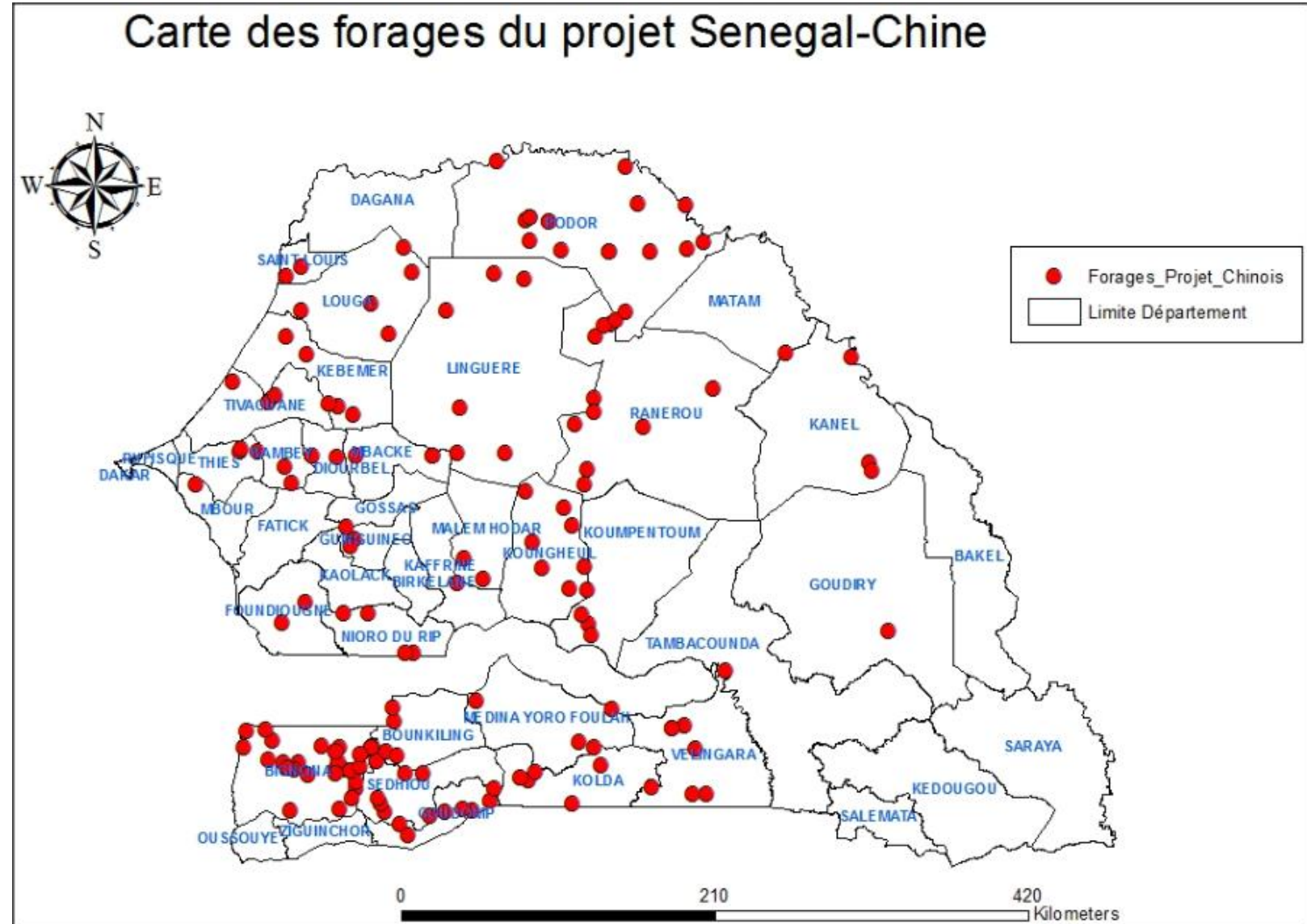


Perspectives

PEPAM UE
PSEA
PASEPAR
JAPON 14
KOICA 2
UEMOA 3
PUDC

Projet AEP
CGCOC/Eximbank

181 systèmes AEP
70 renouvellements de
forages



Perspectives

Opérations	Montants	Bailleurs
Programme d'urgence Dakar (2013-2015)	7 500 000 000	subvention Etat
Station de dessalement Mamelles Dakar	59 500 000 000	JICA
Sécurisation des installations du système d'AEP à Dakar	5 915 000 000	subvention AFD
Programme d'urgence complémentaire de l'AEP de Dakar à partir de Tassette (20 000 m ³ /j)	13 333 000 000	IDA
Projet de renforcement de l'AEP de l'axe Mbour - Mbodiène et de Nguékhokh (+6 000 m ³ /j)	9 000 000 000	IDA
Programme de 20.000 branchements sociaux	2 600 000 000	IDA
Renouvellement de 460 kml sur Dakar	59 500 000 000	JICA
Projet de renforcement des systèmes d'AEP de 10 centres régionaux	9 500 000 000	à rechercher
KMS3	262 927 474 157	AFD, BEI, BAD, BlsD, IDA
KMS4	31 485 936 000	à rechercher
TOTAL	461 261 410 157	

Objectif 6: « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »



6.2 D'ici à 2030, assurer **l'accès de tous**, dans des conditions **équitables**, à des services **d'assainissement** et **d'hygiène adéquats** et mettre **fin à la défécation en plein air**, en accordant une attention particulière aux besoins des **femmes** et des **filles** et des personnes en situation **vulnérable**

Cible 6.2: Assainissement et hygiène

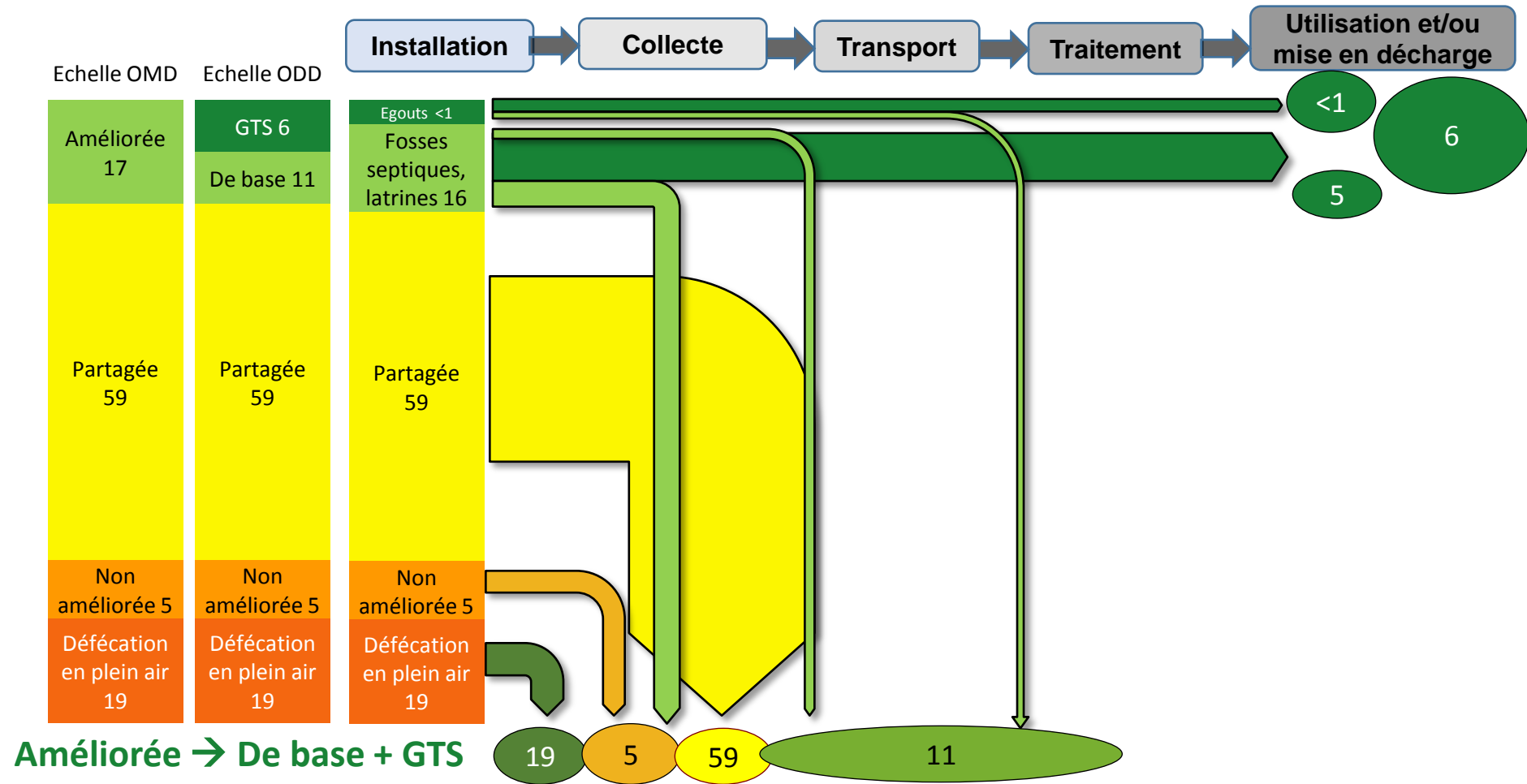
*Indicateur 6.2.1: Pourcentage de la population utilisant des **services d'assainissement gérés en toute sécurité (GTS)**, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon*

Définition: La population utilisant une installation d'assainissement améliorée:

- Pas partagée avec d'autres ménages, et ou
- les excréta sont stockés et traités sur place ou
- transportés et traités dans des stations d'épuration



La chaîne de l'assainissement (Ghana)



Perspectives

<u>Liste des opérations</u>	Bailleur	Montant (Millions F CFA)
Projet de dépollution du nord de la ville de Dakar	BID	42 567
Projet de dépollution de la Baie de Hann	AFD/BEI	44 000
Assainissement des Eaux Usées de la Cité Soleil et ses environs	BADEA	4 000
Assainissement des Eaux Usées de Fatick	BOAD	3 851
Travaux d'assainissement des eaux usées dans 10 Villes (Dakar, Pikine, Rufisque, Saint Louis, Fatick, Louga, Matam, Touba, Tivaouane, Tambacounda)	BOAD	60 000
Programme de restructuration du marché de boues de vidange	FBMG	7 260
Travaux d'assainissement de Ziguinchor	BAD	3 756
Travaux de branchements sociaux dans les villes assainies	IDA	3 416
Travaux d'assainissement de Joal-Fadiouth	IDA	5 525
TOTAL		174 375

Enjeux majeurs pour réussir l'ODD 6

- **Reconnaître le besoin de changer de paradigme mais dans une démarche progressive et inclusive.**
- **Pour l'Eau potable, consolider les acquis mais mettre l'accent sur :**
 - Conduire une situation de référence nationale pour établir les nouvelles valeurs de base tenant compte de l'ODD6 ;
 - L'amélioration de la qualité de l'eau = **besoin de + 75 millions euros** ;
 - Renforcer les investissements d'amélioration de la qualité de l'accès et du service d'eau : extensions de réseaux, branchements domiciliaires, amélioration conditions d'exhaure sur les puits modernes, etc ;
 - Bonne exploitation et maintenance des systèmes AEP incluant une réduction des pertes d'eau ;
 - Innover dans les mécanismes de financement et de gouvernance : mieux impliquer les collectivités locales, le secteur privé et les usagers.

Enjeux majeurs pour réussir l'ODD 6

- **Reconnaître le besoin de changer de paradigme mais dans une démarche progressive et inclusive.**
- **Pour l'Assainissement, consolider les acquis mais mettre l'accent sur :**
 - Conduire une situation de référence nationale pour établir les nouvelles valeurs de base tenant compte de l'ODD6 ;
 - Mettre l'accent sur les autres éléments de la chaîne de valeur (**qualité du transport, dépotage et traitement**) pour l'assainissement collectif et semi-collectif ;
 - Renforcer l'assainissement autonome en développant une véritable approche filière en organisant l'activité de collecte/transport, le dépotage et la valorisation des sous-produits ;
 - Améliorer la qualité des ouvrages au niveau familial (stockage et traitement) ;
 - Innover dans les mécanismes de financement et de gouvernance : mieux impliquer les collectivités locales, le secteur privé et les usagers.

Cadre institutionnel



Réforme de seconde génération hydraulique et assainissement en milieu urbain

• Contexte et justification

✓ Succès de la réforme de première génération:

- Résorption du déficit de production
- Investissements structurants
- Equilibre financier du secteur

✓ Evolution du cadre institutionnel, du contexte économique, nombreux défis

- Importants besoins en investissement
- Equilibre financier précaire
- Pertes techniques encore importantes
- Diversification des sources rendue nécessaire (couverture des besoins et sécurité)
- Difficulté à maîtriser les charges d'énergie

Etudes approfondies des options institutionnelles

- *Proposition d'options de réforme*
- *Schéma institutionnel pertinent*
- *Instruments d'opérationnalisation*

Réforme de seconde génération hydraulique et assainissement en milieu urbain

• Principes directeurs et approche stratégique

Pour l'eau potable, confirmation du partenariat public privé

en consolidant le rôle du fermier dans l'exploitation mais en renforçant sa contribution dans les investissements de renouvellement ou de renforcement de la production

Pour l'assainissement urbain, impulser et renforcer l'implication du secteur privé dans l'exploitation des réseaux et stations gérés par l'ONAS

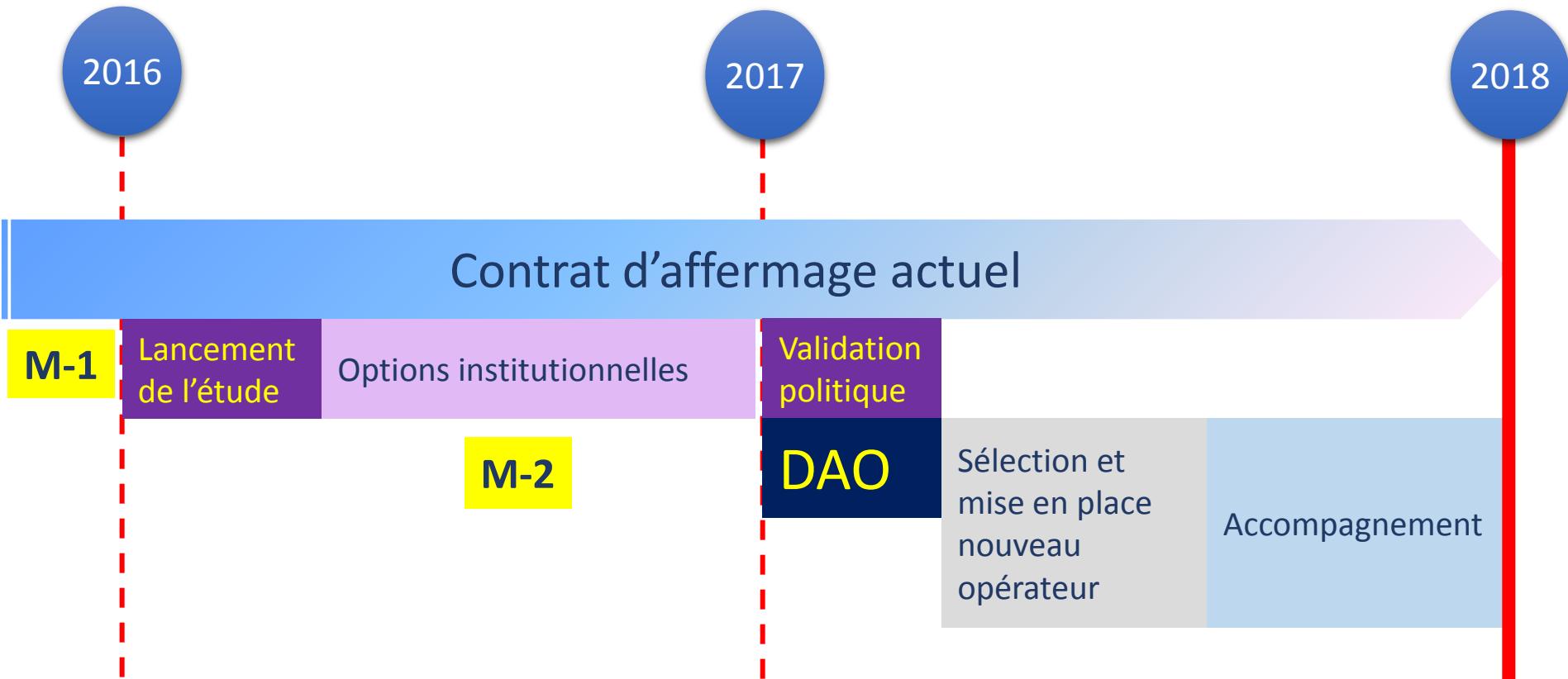
à travers une délégation impliquant une évolution de l'ONAS vers une structure chargée du patrimoine et du contrôle d'exploitation et une eilleure clarification du cadre de gestion des eaux pluviales

Le renforcement de la synergie entre l'eau et l'assainissement, sera également un axe fort de la réforme sous plusieurs angles : financier, opérationnel, et structurel.

Le renforcement et l'évolution du cadre organisationnel et opérationnel de la régulation du secteur au regard des insuffisances notées dans le suivi des contrats de performances (Etat, SONES, SDE, ONAS) et tenant compte du niveau d'implication du secteur privé dans les investissements et dans l'exploitation.

Réforme de seconde génération hydraulique et assainissement en milieu urbain

• Calendrier du processus



Réforme de l'hydraulique rurale

- **Généralisation des principes et extension de la réforme à l'échelle nationale sous-tendue par :**
 - **Résultats de la phase pilote:** nouveau cadre institutionnel avec une responsabilisation accrue des usagers, le partage des charges avec l'Etat, l'implication du secteur privé, la généralisation de la vente de l'eau au volume et la mise en œuvre de conditions de viabilisation technique et économique.
 - **Volonté politique** traduite à travers la LPS de 2005
 - **Cadre unifié d'intervention:** harmonisation des principes et procédures, mise en place d'outils de pilotage sectoriel, adaptation du cadre juridique avec la Loi SPEPA.

Réforme de l'hydraulique rurale

- **Désengagement de la DEM: un des principes majeurs de la Réforme mis en application**
 - **Retrait des services de l'Etat de la maintenance opérationnelle:** contractualisation de la maintenance avec des opérateurs privés, recrutement de gérants par les ASUFOR ;
 - **Création de l'OFOR** en remplacement de la DEM: un EPIC plus adapté à la au nouveau cadre contractuel de délégation de gestion du service de l'eau, de gestion du patrimoine et à l'exigence de recherche d'un équilibre financier.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	